

Attestation sur l'honneur de l'éligibilité au Compte personnel de formation (CPF)

Je soussigné M / Mme

domicilié(e) à

.....

atteste sur l'honneur que je remplis toutes les conditions légales nécessaires pour mobiliser mes droits CPF, conformément à l'article L.5151-2 du Code du travail.

Je certifie notamment ne pas remplir les conditions d'inéligibilité suivantes mentionnées aux points 1 à 3 de l'article L.5421-4 du Code du travail :

- Ne pas avoir atteint la durée d'assurance pour l'ouverture du droit à une pension de vieillesse à taux plein
- Ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite prévu au Code de la sécurité sociale
- Ne pas être allocataire bénéficiant d'une retraite attribuée selon les articles visés du Code de la sécurité sociale, ceux du Code rural et de la pêche maritime ou encore des alinéas visés de l'article 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999.

Je m'engage à informer immédiatement l'organisme de formation qui recueille cette attestation :

.....

.....

de tout changement dans ma situation qui pourrait affecter mon éligibilité au CPF.

Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

Fait à, le

Signature :